



*Dépêche N° 1280*

## **Cap sur le 07 septembre !**

Après le succès incontestable de la mobilisation du 24 juin dernier, la CFDT appelle dans un communiqué commun (voir pièce jointe) à poursuivre l'action le mardi 07 septembre prochain.

Cette date ne doit rien au hasard : c'est le jour où le parlement engagera le débat sur l'avenir de nos retraites. Or, le projet de loi proposé par le gouvernement n'a pas été modifié pendant l'été.

Cette réforme demeure injuste car, sans financement pérenne, elle contribuera à creuser les inégalités entre les salariés.

Quant aux agents de la fonction Publique, ils seront les plus durement impactés. Pour rappel, le projet de réforme prévoit pour les fonctionnaires :

- Passage de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans.
- Passage de 55 à 57 ans pour la retraite des services actifs (branche SU).
- Alignement du taux de cotisation public à celui du privé, soit une baisse annuelle de salaire de 0,27% pendant 10 ans.
- Suppression du dispositif de départ anticipé pour les parents de trois enfants dès 2012.
- Alignement de la règle d'obtention du "minimum garanti" du public sur celui du privé qui pourra entraîner une baisse conséquente des pensions pour plus de 40% des agents de catégorie C concernés.

**Nous devons faire la démonstration éclatante que rien n'est joué. Faisons tout pour que la mobilisation du 07 septembre soit déterminante !**

*Paris, le 02 septembre 2010.*